

## **INFORMATION CONCERNANT LE CLASSEMENT PAR POINTS F.F.C. ET LA GESTION DES RESULTATS.**

**Le classement par points géré par la Fédération Française de Cyclisme pour les classifications 2013 s'arrête et prend en compte les résultats obtenus jusqu'au 31 Août inclus.**

**Au-delà de cette date, les résultats acquis et attribuant des points seront comptabilisés pour le classement 2013.**

**Pour ce qui concerne la gestion des montées de catégories en cours de saison (victoires et points), ce que la Commission des Homologations a en charge, elle se poursuit jusqu'au terme de la saison actuelle.**

**Cela implique que les licenciés obtenant des résultats en province jusqu'à la 5<sup>ème</sup> place en communiquent l'existence au Comité de l'Ile de France.**